



RAPPORT ANNUEL

CM-AM PME-ETI ACTIONS

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

L'OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion de chercher à profiter des opportunités offertes par l'univers des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Entreprises cotées de Taille Intermédiaire (ETI) de l'Union Européenne, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori 100% MSCI Europe ex-UK Small Cap Index, dividendes réinvestis. L'indice est retenu en cours de clôture et exprimés en euro, dividendes réinvestis.

• Stratégie d'investissement

Le gérant suit une politique de sélection de valeurs innovantes de tous secteurs et pouvant présenter des caractéristiques financières attractives selon l'analyse de la société de gestion, et de diversification maximale du portefeuille dans le choix non limitatif des sociétés ou de leurs secteurs d'activité.

L'OPCVM investit essentiellement en titres émis par des petites et moyennes entreprises (PME) et des entreprises de taille intermédiaire (ETI) françaises ou de l'Union Européenne, cotées sur des marchés réglementés ou organisés. Ces entreprises ont moins de 5000 salariés, un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1500 millions d'euros ou un total de bilan inférieur à 2000 millions d'euros.

Les titres éligibles au PEA et au PEA-PME représentent en permanence 75% minimum de l'actif net.

L'OPCVM s'engage à respecter la fourchette d'exposition suivante : de 0% à 50% au risque de change sur les devises de l'Union Européenne hors euro et de 0% à 10% sur les devises hors Union Européenne.

L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

De 80 % à 100 % sur les marchés actions, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs. L'OPCVM pourra être

exposé aux actions de pays émergents (10 %), aux actions de l'Union européenne (100 %).

De 0 % à 10 % en instruments de taux, souverains, publics, privés, de toutes zones géographiques (y compris pays émergents), de toutes

notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation

COMMENTAIRE DE GESTION

Performances 2022

En 2022, CM-AM PME-ETI Actions a affiché une performance de -41.9% (part RC) et -41.5% (part IC), se plaçant dans le bas du classement des fonds éligibles au PEA PME, avec une sousperformance moyenne de 21.3% contre son indice de référence.

L'encours du fonds est passé en 2022 de 477M€ à 331M€ sous l'effet de la performance pour -206M€ et des souscriptions nettes des rachats pour 60M€.

Les plus fortes contributions positives à la performance du fonds ont été SES Imagotag (+62%), BFF Bank (+23%), Alfen (+15%), Lu-Ve (+20%) et Ekinops (+9%).

Les sociétés ayant pénalisé la performance sont MIPS (-66% et meilleur contributeur en 2021), FlatexDegiro (-69% et 4ème meilleur contributeur en 2021), BHG Group (-82%), QT Group (-67%) et Swedencare (-81% et 2ème meilleur contributeur en 2021).

Au 31/12/2021, le top 10 était constitué de SESA, QT Group, FlatexDegiro, BHG Group, SAF-Holland, MIPS, Eckert & Ziegler, Musti Group, Stillfront et Kamux.

Les titres SESA, FlatexDegiro, et Eckert & Ziegler font toujours partie du top 10 du portefeuille au 31/12/2022. QT Group, BHG Group, MIPS, Musti Group, Kamux et Stillfront, bien que toujours dans le portefeuille, ont vu leur poids se réduire au cours de l'année ; tandis que les titres BFF Bank, Nexus, Atoss Software, Surgical Sciences, Kinopolis, Datagroup, et Recticel l'ont intégré au cours de l'exercice.

Rappel de la philosophie du fonds

Le fonds CM-AM PME ETI Action est un fonds dont l'ADN repose sur 2 piliers : La croissance et la Qualité. Cette philosophie repose sur la conviction que les entreprises capables de traverser les cycles économiques en générant une croissance structurelle, accompagnée d'une structure financière saine et d'un management de qualité permettent de surperformer le marché sur le long terme. Le fonds est constitué de valeurs répondant à ces critères dans la grande majorité de l'actif sous gestion, et l'équipe de gestion a vocation à conserver cette philosophie.

Enfin, le fonds étant éligible au PEA PME, il se doit de respecter différentes contraintes d'investissement, notamment sur la taille et la localisation des sociétés dans lequel il est investi. Le fonds est donc exposé aux petites valeurs (moins de 5000 employés), domiciliées dans l'espace économique européen (Union Européenne + Norvège + Islande + Lichtenstein).

Analyse des performances 2022

La contreperformance notable du fonds contre ses pairs et contre son indice de référence s'explique par plusieurs facteurs.

Tout d'abord, le fonds a connu 3 années de performances positives notables : 2019 = +32,7% (vs indicateur 22,4%) ; 2020 = +45,1% (vs indicateur 18,7%) ; 2021 = +25,2% (vs indicateur 25,7%).

Ensuite, l'année 2022 a été marquée par une situation macroéconomique exceptionnelle combinant tensions géopolitiques majeurs, inflation au plus haut depuis plus de 30 ans, politiques monétaires plus restrictives, hausse rapide des taux longs qui retrouvent des niveaux vieux de 10 ans, et finalement une possible récession économique dans les prochains trimestres. Dans ce contexte, les marchés ont connu une fuite des investisseurs des actifs risqués, notamment des petites valeurs. Le fonds souffre de son exposition à ces dernières.

Ensuite, le fonds est par construction exposé à des sociétés de forte croissance en lien avec sa philosophie d'investissement. Ces valeurs ont des niveaux de valorisation plus élevés que le reste de la cote, justifiés par des potentiels de hausse des résultats également plus élevés. Dans un contexte de hausse de taux, ce profil de sociétés souffre particulièrement d'une baisse plus importante de leurs niveaux de valorisation. Au sein du portefeuille, les poches de sociétés avec les niveaux de croissance les plus élevés ont également été celles ayant le plus sous performé en 2022. La sur exposition du portefeuille à ces valeurs par rapport à l'indice et à ses pairs explique en grande partie la sous performance 2022.

Ensuite, au regard de la philosophie d'investissement, le fonds est fortement exposé par construction aux pays nordiques (vivier de valeurs de croissance de qualité, représentant 43% du fonds au 1er janvier 2022) et au secteur de la technologie (représentant 27% du fonds au 1er janvier 2022). La sous performance du fonds en 2022 s'explique également par la sous performance de cette zone géographique et secteur. A l'inverse, les secteurs de l'énergie, des matières premières et des banques sont peu/pas représentés dans le fonds et ont nettement surperformé l'indice en 2022.

Ensuite, le fonds a souffert de son exposition à des sociétés ayant bénéficié de l'environnement Covid et qui ont sous performé en bourse en 2022 (BHG, FlatexDegiro, MIPS par exemple). Cette contreperformance est justifiée par une normalisation des tendances plus difficiles que prévues à la fin 2021 ayant impacté les résultats 2022 et 2023. Il est important de noter que pour la plupart de ces investissements, les positions ont été initiées avant la période de Covid pour des raisons intrinsèques et notre confiance dans les potentiels de hausse à long terme sont restés pour la plupart intacts.

Enfin, la correction du fonds durant 2022 s'explique à plus de deux tiers par une baisse des multiples de valorisation. Les fondamentaux des sociétés présentes en portefeuille ont relativement bien tenu et expliquent peu la sous performance. A titre informatif, les niveaux de valorisation du marché des petites valeurs européennes sont revenus à des niveaux proches des points bas sur un historique de 10 ans.

Bien que les performances 2022 soient décevantes, il est important de rappeler que le support d'investissement peut être sujet à des périodes de fortes volatilités, et doit être analysé sur la période de placement recommandée (supérieure à 5 ans).

Stratégie de gestion 2022

Tout d'abord, dans le contexte de volatilité élevée et de visibilité restreinte, l'équipe de gestion entend préserver la rigueur du processus de gestion et sa philosophie d'investissement qui ont fait le succès du fonds par le passé. Ainsi, la gestion continue de privilégier les valeurs de croissance et de qualité, capables de créer de la valeur et donc de la performance boursière sur un horizon de placement de long terme.

Dans l'environnement décrit précédemment, la gestion a procédé à plusieurs mouvements durant l'année 2022 : Réduction de valeurs exposées aux chaînes d'approvisionnement : Akwel (0.9% au 31/12/2022), SAF-Holland (1.5%) ; Réduction des valeurs exposées à la consommation discrétionnaire : Kamux (0.4%), Huscompaniet (0.2%) ; Réduction de valeurs dont la situation de dette

s'est détériorée : BHG (0.4%), Media & Games invest (sorti du portefeuille en juillet 2022) ; Renforcement des convictions ayant excessivement corrigé et retrouvant des niveaux de valorisation attractifs : Atos Software (2.7%), Nexus (3.2%) ; Renforcement des valeurs pouvant bénéficier de l'environnement actuel : BFF Bank (3.2%), Puuilo (1.7%), Bufab (1.8%) ; Renforcement des valeurs exposées à l'indépendance énergétique et à sa transition : Fridriech Vorwerk (1.7%), Voltalia (1.0%), Française de l'énergie (1.5%).

Au 31/12/2022, l'Allemagne représentait 26% du portefeuille, devant la Suède (19%), la France (11%) ; l'Italie (11%), la Finlande (10%), la Belgique (5%), les Pays-Bas (2%), l'Irlande (2%), la Norvège (2%) et le Danemark (2%). Les liquidités (y compris OPCVM monétaire) représentaient 10% du portefeuille.

« La stratégie de gestion de l'OPC n'intègre pas d'approche extra financière contraignante, les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité des investissements telles que définies par le Règlement (UE) 2019/2088 ne sont pas prises en compte par les équipes de gestion afin de ne pas limiter les possibilités d'investissement qui pourraient potentiellement réduire les opportunités de l'OPC.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Toutefois, la gestion de l'OPC intègre partiellement le risque en matière de durabilité puisque Crédit Mutuel Gestion, en sa qualité de déléguataire de Crédit Mutuel Asset Management, applique à l'ensemble de ses OPC :

- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte concernant notamment les armes controversées, l'armement non conventionnel et le charbon.

Ces politiques sont disponibles sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Les OPC gérés par des sociétés de gestion extérieures au groupe Crédit Mutuel et dans lequel l'OPC est investi peuvent adopter une approche différente en matière de risque de durabilité. La sélection de ces OPC peut générer des écarts en termes d'approches, de critères ou de techniques de gestion extra financière des actifs sous-jacents ».

Politiques sectorielles :

Inscrit dans ses objectifs stratégiques, CM_AM développe progressivement un ensemble de politiques sectorielles en lien notamment avec la politique RSM (Responsabilité Sociale et Mutualiste (1) du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Le détail des politiques sectorielles de la société de gestion est disponible sur le site de Crédit Mutuel Asset Management.

La surveillance et le contrôle de l'application de ces dernières s'effectuent à trois niveaux :

- par la mise en place d'un dispositif de contrôle pré-trade, empêchant la souscription de titres interdits de par l'application des politiques sectorielles (2) ;
- par la mise en place d'un dispositif de contrôle post-trade, permettant d'identifier les valeurs interdites par l'application des politiques sectorielles et présentes en portefeuille (hors fonds indiciels et fonds à formule créés avant novembre 2019) ;
- par le Comité RSE (trimestriel), réuni autour de la Direction générale, en charge de la supervision et du suivi de l'application des politiques sectorielles. Ce Comité prend connaissance en particulier des analyses qualitatives réalisées par le Pôle Finance Responsable et Durable sur les émetteurs concernés par les différentes politiques sectorielles.

Politique sectorielle Charbon :

Au niveau de la SGP (3), sur l'exercice écoulé, notons la prise en compte de la mise à jour de la liste « GCEL » (4) par l'ONG Urgewald, laquelle constitue la référence en termes de déploiement de notre politique sectorielle.

La liste compte dorénavant un ensemble de 3091 émetteurs répartis de la manière suivante :

- 1124 « coal developper » (5) ;
- 1967 émetteurs recensés sur la base du non-respect d'au moins un des quatre critères de notre politique sectorielle que sont :
 - Production annuelle de charbon < 10 MT ;
 - Capacités électriques installées basées sur le charbon < 5 GW ;
 - Part du Charbon thermique dans le CA < 20% ;
 - Part du Charbon dans le mix énergétique < 20%

Le Comité RSE, instance de gouvernance et de suivi de l'application de nos politiques sectorielles, a confirmé le statut « autorisé » de 10 émetteurs présents dans la liste GCEL 2022 mais engagés dans un plan de sortie du charbon à horizon 2030.

Au total, la mise en œuvre de notre politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 99,7% des émetteurs de la liste GCEL 2022. Ce haut niveau d'exclusion s'explique, entre autre, par l'extension de l'interdiction d'un émetteur à l'ensemble du Groupe auquel il appartient.

Politique sectorielle Défense et Sécurité :

La politique sectorielle Défense et Sécurité se compose de deux volets :

- Exclusion des entreprises impliquées dans le secteur des armes controversées et des armes non-conventionnelles et de destruction massive ;
- Suivi des controverses portant sur des sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat.

S'agissant des activités liées aux armes conventionnelles, le pôle Finance Responsable et Durable (FR&D) de Crédit Mutuel Asset Management assure une vigilance particulière concernant les sociétés impliquées dans l'armement militaire de combat et faisant l'objet de controverses très sévères liées aux activités de défense et sécurité. Cette analyse peut mener à une exclusion.

Sur les 18 derniers mois, la société de gestion n'a pas été amenée à formuler de nouvelles exclusions, ni de mises sous surveillances.

Politique sectorielle Hydrocarbure :

Sur 2022, CM-AM s'est employée à travailler au déploiement d'une politique sectorielle hydrocarbure qui sera appliquée au 1er janvier 2023, dans le cadre de la déclinaison des politiques sectorielles mis en place au sein de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Elle prévoit notamment le gel des positions des émetteurs figurant dans la liste dite « GOGEL », produite par Urgewald, et ne respectant le seuil suivant :

- la part de production d'hydrocarbures non conventionnels est supérieure à 25% dès le 01/01/2023 ;
- Le périmètre retenu pour définir la partie non conventionnelle des hydrocarbures est celui de l'ONG Urgewald, à savoir :

- pétrole ou gaz de schiste,
- pétrole issu de sables bitumineux,
- pétrole lourd et extra-lourd,
- pétrole en eau profonde,
- pétrole extrait en Arctique,
- méthane de houille.

Au 1er janvier 2023, l'application de la politique sectorielle aboutit à l'exclusion de 481 émetteurs sur un total de 789 recensés dans la GOGEL 2022. Le taux d'exclusion ressort ainsi à 61%.

(1) Politique RSE adaptée à l'organisation propre du Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(2) Mise en service au 2nd semestre 2021.

(3) Société de Gestion.

(4) Editée fin 2022.

(5) Développement de nouvelles capacités de production de charbon.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

- **Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)**

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

● INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

● Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet: www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 4 rue Gaillon, 75002 Paris.

● Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

● Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante : de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

● Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

● Politique de rémunération

Crédit Mutuel Asset Management inscrit sa politique de rémunération dans le cadre des principes de Crédit Mutuel Alliance Fédérale (cf. site de la Banque Fédérative du Crédit Mutuel – Espace Investisseurs – Information financière/ réglementée) tout en respectant les exigences réglementaires. Crédit Mutuel Alliance Fédérale a mis en place un comité des rémunérations unique, dont le périmètre s'étend à l'ensemble de ses filiales.

Pour rappel, la politique de rémunération applicable aux gestionnaires de fonds d'investissement est dictée par les directives 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (OPCVM V) et 2011/61/UE du 8 juin 2011 dite directive AIFM ainsi que leurs textes de transposition.

A. Processus Opérationnel

Le comité des rémunérations de la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel procède à un examen annuel des principes de la politique de rémunération et exprime son avis sur les propositions de la direction générale élaborées après consultation de la direction des risques et de la conformité.

Concernant Crédit Mutuel Asset Management, les rémunérations sont basées sur deux critères majeurs : la performance du ou des fonds gérés par le collaborateur ainsi que la contribution individuelle aux activités de l'entreprise. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

B. Personnel identifié

Crédit Mutuel Asset Management a identifié les preneurs de risques selon deux critères :

- Rôle et responsabilité des acteurs afin de déterminer les preneurs de risque au niveau de la Société de Gestion et des OPCVM/FIA gérés,
- Rémunérations afin de déterminer le personnel qui, au vu de sa rémunération, devrait être considéré comme preneur de risque.

Sont considérés comme personnel identifié :

- le Directeur Général, le Directeur Général Adjoint, Directeur des Gestions, les responsables en charge respectivement : des pôles de Gestion, de la finance responsable et durable, de la Direction Juridique et Financière, de la Direction des Relations Distributeurs, de la Direction des Risques, de la Direction des Services Supports, de la Direction des Ressources Humaines et le Responsable du Contrôle Interne et de la Conformité (RCCI)
- les collaborateurs affectés aux activités de gestion collective de Crédit Mutuel Asset Management : les gérants.

C. Rémunérations

Parmi le personnel identifié de Crédit Mutuel Asset Management, certains collaborateurs perçoivent outre leur rémunération fixe, des primes à caractère discrétionnaire. Il s'agit principalement des gérants et de la direction générale. Dans le but de limiter les prises de risque, les modalités de rémunération discrétionnaires doivent permettre de prendre en compte la performance et le risque. En tout état de cause, la gestion du risque, le respect de l'éthique et de l'intérêt du client doivent l'emporter sur les performances financières.

Crédit Mutuel Asset Management peut décider de ne pas accorder ces primes à caractère discrétionnaire si les circonstances le justifient. En particulier, ces primes individuelles pourront être diminuées voire réduites à zéro dans certaines circonstances, notamment en cas d'atteinte aux intérêts des clients ou de manquement caractérisé à l'éthique. Le versement de prime garantie est exceptionnel, et ne s'applique que dans le cadre de l'embauche d'un nouveau membre du personnel et est limitée à la première année.

En 2022, le total des rémunérations brutes globales versées aux 260 collaborateurs présents sur l'exercice s'est élevé à 18 048 053 € dont 1 405 500 € de primes. Les éléments de rémunération versés aux collaborateurs ayant une incidence sur le profil de risques de la société de gestion s'élèvent 7 434 093 €.

Les primes à caractère discrétionnaire sont payées en mars de l'année (n+1) lorsqu'une vision de l'exercice (n) est disponible.

Pour les preneurs de risques dont la rémunération variable est supérieure à 50 000€, il est prévu :

- La mise en place d'un paiement différé sur une période de 4 ans ou 5 ans d'au moins 50% de la rémunération variable. En cas de variable important, jusqu'à 60% doivent être différés. L'objectif du différé est de pouvoir ne pas verser la rémunération variable différée en cas de performances négatives sur les années suivantes,
- Le ratio entre rémunération variable et la rémunération fixe ne peut excéder 100%, sauf pour ceux pour lesquels les actionnaires de Crédit Mutuel Asset Management lors de l'assemblée générale ont autorisé la possibilité de porter ce ratio au maximum à 200%,
- Le paiement d'au moins 50% du variable dans des instruments financiers autres que des espèces indexées sur un indicateur composite commun à CREDIT MUTUEL ALLIANCE FEDERALE,
- Pour mesurer les performances des gérants, des analyses quantitatives et qualitatives sont arrêtées en fonction des missions de chacun et des réalisations individuelles et collectives. Les variables sont évalués sur la base d'éléments quantitatifs à hauteur de 50% et la base d'éléments qualitatifs à hauteur de 50%.

- **Evènements intervenus au cours de la période**

20/01/2022 Caractéristiques de gestion : Modification indicateur de comparaison

20/01/2022 Caractéristiques de gestion : Mise à jour SFDR

20/01/2022 Caractéristiques de gestion : Modification de la stratégie d'investissement (suppression de la mention suivante : Le fonds pourra être diversifié sur 50 à 60 lignes)

04/04/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Division du nominal

04/04/2022 Caractéristiques parts (hors frais) : Changement de dénomination de la part M en part IC

22/08/2022 Changement de SRRI : Modification du SRRI

26/08/2022 Changement de SRRI : passe de 7 à 6

- **Conséquences de réclamations contentieuses sur le fondement de l'arrêt Aberdeen et autres**

« Des procédures contentieuses ont été introduites en Finlande et en Suède pour tirer parti de la jurisprudence européenne. Le montant net payé ou reçu au titre des réclamations contentieuses au cours de l'exercice clôturant au 31/12/2022 est de 15 270,69 €. »

BILAN ACTIF

	30/12/2022	31/12/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	307 588 706,21	446 395 088,93
Actions et valeurs assimilées	296 480 372,49	427 715 493,52
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	296 480 372,49	427 715 493,52
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	11 108 333,72	18 679 595,41
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	11 108 333,72	18 679 595,41
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	1 135 429,31	40 779,06
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	1 135 429,31	40 779,06
Comptes financiers	23 458 200,36	32 522 114,64
Liquidités	23 458 200,36	32 522 114,64
Total de l'actif	332 182 335,88	478 957 982,63

BILAN PASSIF

	30/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital	378 202 695,60	405 779 415,40
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-44 684 798,06	78 664 164,21
Résultat de l'exercice (a, b)	-2 819 964,42	-6 655 546,66
Total des capitaux propres	330 697 933,12	477 788 032,95
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	541 532,44	1 168 742,74
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	541 532,44	1 168 742,74
Comptes financiers	942 870,32	1 206,94
Concours bancaires courants	942 870,32	1 206,94
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	332 182 335,88	478 957 982,63

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/12/2022	31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/12/2022	31/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	54 121,14	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	4 307 559,44	2 063 878,12
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	4 361 680,58	2 063 878,12
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	136 305,61	170 070,97
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	136 305,61	170 070,97
Résultat sur opérations financières (I - II)	4 225 374,97	1 893 807,15
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	6 921 151,64	7 720 848,30
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	-2 695 776,67	-5 827 041,15
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-124 187,75	-828 505,51
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	-2 819 964,42	-6 655 546,66

- **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.
Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

- **Comptabilisation des revenus**

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

- **Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille**

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

- **Affectation des sommes distribuables**

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

- **Frais de gestion et de fonctionnement**

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0011631019	2,5 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0013520459	1,25 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0011631019	Néant
IC	FR0013520459	Néant

- **Commission de surperformance**

Part FR0011631019 RC

Néant

Part FR0013520459 IC

Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- **Frais de transaction**

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

- **Méthode de valorisation**

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,

- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,

- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,

- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

Pour les TCN faisant l'objet de cotations régulières : le taux de rendement ou le cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.

Pour les titres sans cotation régulière : application d'une méthode proportionnelle avec utilisation du taux de rendement de la courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

- **Méthode d'évaluation des engagements hors bilan**

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

- **Description des garanties reçues ou données**

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Néant

- **Informations Complémentaires**

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci-dessus.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/12/2022	31/12/2021
Actif net en début d'exercice	477 788 032,95	287 696 211,24
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	169 677 720,79	217 924 450,16
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-109 135 790,91	-104 358 538,60
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	20 327 489,75	83 820 022,20
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-62 439 931,60	-17 521 909,49
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-267 771,86	-263 024,95
Différences de change	72 439,61	-43 430,44
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-162 628 395,59	16 361 293,98
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-63 828 611,34</i>	<i>98 799 784,25</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>98 799 784,25</i>	<i>82 438 490,27</i>
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-2 695 776,67	-5 827 041,15
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	-83,35	0,00
Actif net en fin d'exercice	330 697 933,12	477 788 032,95

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	23 458 200,36	7,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	942 870,32	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	23 458 200,36	7,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	942 870,32	0,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	SEK	SEK	DKK	DKK	GBP	GBP	Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	61 302 072,96	18,54	5 197 196,28	1,57	5 528 906,33	1,67	5 519 600,80	1,67
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	624 553,91	0,19	162 417,04	0,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	306 834,51	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	927 352,84	0,28	0,00	0,00	9 948,69	0,00	5 568,79	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/12/2022
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/12/2022
Instrument financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instrument financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/12/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			11 108 333,72
	FR0000979825	CM-AM CAS.ISR IC3D	11 108 333,72
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			11 108 333,72

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-2 819 964,42	-6 655 546,66
Total	-2 819 964,42	-6 655 546,66

	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 816 255,97	-6 563 081,94
Total	-2 816 255,97	-6 563 081,94
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-3 708,45	-92 464,72
Total	-3 708,45	-92 464,72
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-44 684 798,06	78 664 164,21
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	-44 684 798,06	78 664 164,21

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C1 PART CAPI RC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-41 844 548,69	76 527 716,49
Total	-41 844 548,69	76 527 716,49
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/12/2022	31/12/2021
C2 PART CAPI IC		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-2 840 249,37	2 136 447,72
Total	-2 840 249,37	2 136 447,72
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
31/12/2018	C1 PART CAPI C	59 567 715,44	486 458,195	122,45	0,00	0,00	0,00	-6,68
31/12/2019	C1 PART CAPI C	120 961 100,62	744 255,498	162,52	0,00	0,00	0,00	-4,08
31/12/2020	C1 PART CAPI RC	287 057 591,22	1 217 663,427	235,74	0,00	0,00	0,00	20,54
31/12/2020	C2 PART CAPI M	638 620,02	1,001	637 982,03	0,00	0,00	0,00	19 370,63
31/12/2021	C1 PART CAPI RC	464 754 381,97	1 574 285,833	295,21	0,00	0,00	0,00	44,44
31/12/2021	C2 PART CAPI M	13 033 650,98	16,192	804 943,85	0,00	0,00	0,00	126 234,12
30/12/2022	C1 PART CAPI RC	309 631 892,07	1 806 546,705	171,39	0,00	0,00	0,00	-24,72
30/12/2022	C2 PART CAPI IC	21 066 041,05	286,344	73 568,99	0,00	0,00	0,00	-9 931,96

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI RC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	743 984,676000	152 091 020,01
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-511 723,804000	-107 471 679,82
Solde net des Souscriptions / Rachats	232 260,872000	44 619 340,19
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	1 806 546,705000	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI IC		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	314,731000	17 586 700,78
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-44,579000	-1 664 111,09
Solde net des Souscriptions / Rachats	270,152000	15 922 589,69
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	286,344000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI RC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	58 197,09
Montant des commissions de souscription perçues	58 197,09
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	58 197,09
Montant des commissions de souscription rétrocedées	58 197,09
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI IC	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription rétrocedées	0,00
Montant des commissions de rachat rétrocedées	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/12/2022
FR0011631019 C1 PART CAPI RC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	6 712 287,50
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

	30/12/2022
FR0013520459 C2 PART CAPI IC	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,25
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	208 864,14
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
Créances	SRD et règlements différés	1 135 429,31
Total des créances		1 135 429,31
Dettes	Frais de gestion	541 532,44
Total des dettes		541 532,44
Total dettes et créances		593 896,87

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	307 588 706,21	93,01
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	296 480 372,49	89,65
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	11 108 333,72	3,36
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	1 135 429,31	0,34
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-541 532,44	-0,16
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	22 515 330,04	6,81
DISPONIBILITES	22 515 330,04	6,81
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	330 697 933,12	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			296 480 372,49	89,65
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			296 480 372,49	89,65
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			296 480 372,49	89,65
TOTAL BELGIQUE			17 409 369,88	5,26
BE0003656676 RECTICEL	EUR	460 000	7 148 400,00	2,16
BE0974274061 KINEPOLIS GROUP DIV.	EUR	191 246	7 416 519,88	2,24
BE0974310428 X-FAB SILICON FOUNDRIES	EUR	430 000	2 844 450,00	0,86
TOTAL ALLEMAGNE			86 255 298,54	26,07
DE0005093108 AMADEUS FIRE	EUR	53 000	6 126 800,00	1,85
DE0005104400 ATOSS SOFTWARE	EUR	63 551	8 846 299,20	2,68
DE0005220909 NEXUS	EUR	189 000	10 546 200,00	3,18
DE0005659700 ECKERT & ZIEGLER STRAHLEN	EUR	166 243	7 713 675,20	2,33
DE0006464506 LEIFHEIT	EUR	93 332	1 261 848,64	0,38
DE0007461006 PVA TEPLA	EUR	315 000	5 846 400,00	1,77
DE000A0JC8S7 DATAGROUP	EUR	114 559	7 217 217,00	2,18
DE000A0KPPR7 NABALTEC	EUR	40 000	1 048 000,00	0,32
DE000A0XYHT5 IBU-TEC ADVANCED MATERIALS AG	EUR	49 187	1 687 114,10	0,51
DE000A1MMCC8 MEDIOS	EUR	331 210	5 796 175,00	1,75
DE000A255F11 FRIEDRICH VORWERK GROUP SE	EUR	249 839	5 508 949,95	1,67
DE000A2G9MZ9 STEMMER IMAGING AG	EUR	110 000	3 520 000,00	1,06
DE000A2P4LJ5 PHARMASGP HOLDING	EUR	60 000	1 596 000,00	0,48
DE000A3CMGM5 APONTIS PHARMA AG	EUR	170 000	1 394 000,00	0,42
DE000A3CRRN9 CHERRY SE	EUR	140 000	1 061 200,00	0,32
DE000FTG1111 FLATEXDEGIRO	EUR	1 500 000	9 489 000,00	2,87
DE000SAFH001 SAF HOLLAND	EUR	562 790	4 960 993,85	1,50
DE000STRA555 STRATEC	EUR	32 496	2 635 425,60	0,80
TOTAL DANEMARK			5 197 196,28	1,57
DK0060055861 CHEMOMETEC	DKK	34 000	3 157 123,26	0,95
DK0060915478 TCM GROUP A/S	DKK	123 567	1 213 037,71	0,37
DK0061412855 HUSCOMPAGNIET A / S	DKK	150 000	827 035,31	0,25

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL FINLANDE			34 545 951,50	10,45
FI0009010912 REVENIO GROUP	EUR	160 000	6 176 000,00	1,87
FI4000153580 TALENOM	EUR	670 000	6 097 000,00	1,84
FI4000198031 QT GROUP	EUR	135 000	6 007 500,00	1,82
FI4000206750 KAMUX CORPORATION	EUR	300 000	1 299 000,00	0,39
FI4000306873 HARVIA PLC	EUR	140 000	2 475 200,00	0,75
FI4000410758 MUSTI GROUP OYJA3	EUR	430 000	6 712 300,00	2,03
FI4000507124 PUUILO PLC	EUR	988 700	5 778 951,50	1,75
TOTAL FRANCE			37 523 287,95	11,35
FR0000035370 BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	85 417	3 143 345,60	0,95
FR0000035818 ESKER	EUR	28 000	4 404 400,00	1,33
FR0000053027 AKWEL	EUR	169 943	2 957 008,20	0,89
FR0000063737 AUBAY	EUR	40 000	1 950 000,00	0,59
FR0010282822 SES IMAGOTAG	EUR	34 000	4 148 000,00	1,25
FR0010820274 REWORLD MEDIA	EUR	410 400	2 384 424,00	0,72
FR0011466069 EKinOPS	EUR	590 000	4 956 000,00	1,50
FR0011995588 VOLTALIA RGPT	EUR	190 700	3 253 342,00	0,98
FR0012532810 WAGA ENERGY	EUR	45 000	1 282 500,00	0,39
FR0013030152 LA FRANCAISE DE L'ENERGIE	EUR	130 000	5 122 000,00	1,57
FR0013283108 DELTA PLUS GROUP	EUR	28 040	2 024 488,00	0,61
FR0013357621 WAVESTONE	EUR	43 981	1 897 780,15	0,57
TOTAL ROYAUME UNI			5 528 906,33	1,67
GB00BBQ38507 KEYWORDS STUDIOS	GBP	180 000	5 528 906,33	1,67
TOTAL ITALIE			36 462 688,25	11,03
IT0004729759 SESA	EUR	108 000	12 528 000,00	3,80
IT0005107492 LU-VE	EUR	104 885	2 952 512,75	0,89
IT0005244402 BFF BANK	EUR	1 450 000	10 744 500,00	3,25
IT0005347429 DIGITAL VALUE S.P.A.	EUR	23 345	1 557 111,50	0,47
IT0005438046 SECO	EUR	700 000	3 745 000,00	1,13
IT0005440893 WIIT S.P.A.	EUR	274 198	4 935 564,00	1,49
TOTAL PAYS-BAS			6 736 000,00	2,04

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
NL0012817175 ALFEN N.V.	EUR	80 000	6 736 000,00	2,04
TOTAL SUEDE			66 821 673,76	20,21
NO0010808892 CRAYON GROUP HOLDING ASA	NOK	580 308	5 519 600,80	1,67
SE0000683484 CELLAVISION	SEK	140 000	2 878 485,88	0,87
SE0000805426 BTS GROUP CL.B	SEK	160 490	4 193 161,13	1,27
SE0004840718 XVIVO PERFUSION	SEK	190 000	3 121 801,43	0,94
SE0005677135 BUFAB	SEK	290 000	6 092 765,18	1,84
SE0006625471 DUSTIN GROUP	SEK	850 000	3 150 352,85	0,95
SE0009216278 MIPS	SEK	125 000	4 824 785,86	1,46
SE0010323998 BALCO GROUP AB	SEK	457 181	1 797 888,97	0,54
SE0010948588 BHG GROUP	SEK	800 000	1 333 836,13	0,40
SE0012323715 KARNOV GROUP AB	SEK	720 273	3 776 683,29	1,14
SE0014428512 SURGICAL SCIENCE SWEDEN	SEK	520 000	7 689 489,85	2,35
SE0015346135 STILLFRONT GROUP	SEK	1 109 682	1 745 553,76	0,53
SE0015483276 CINT GROUP AB (PUBL)	SEK	540 000	2 030 490,76	0,61
SE0015812417 GARO	SEK	369 868	3 606 427,19	1,09
SE0015988167 SWEDENCARE REG.SHS	SEK	300 000	828 260,52	0,25
SE0017160773 NCAB GROUP	SEK	300 000	1 749 447,83	0,53
SE0017161243 FORTNOX	SEK	1 100 000	4 670 491,48	1,41
SE0017483506 INSTALCO	SEK	1 600 000	5 693 045,31	1,72
SE0017769995 BIOGAIA	SEK	282 424	2 119 105,54	0,64
TOTAL Titres d'OPC			11 108 333,72	3,36
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			11 108 333,72	3,36
TOTAL FRANCE			11 108 333,72	3,36
FR0000979825 CM-AM CASH ISR (IC)	EUR	22	11 108 333,72	3,36

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEUISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement
CM-AM PME-ETI ACTIONS
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**
Exercice clos le 30 décembre 2022

KPMG S.A.
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement CM-AM PME-ETI ACTIONS

4, rue Gaillon - 75107 Paris cedex 2

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif CM-AM PME-ETI ACTIONS constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 28/04/2023 09:46:12

Nicolas Duval-Arnould
Associé

